

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT
VILLE D'ESTÉREL**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue au lieu ordinaire des sessions, vendredi le 24 février 2006 à 19h30.

Sont présents :

Son Honneur le Maire

André Nadeau

Messieurs les conseillers

Jean-Jacques Desjardins
Ronald Kulisek
Roger Martel
Lawrence Nadler

Absences motivées

Joëlle Berdugo Adler
Jean-Pierre Nepveu

Formant quorum.

Son Honneur le Maire souhaite la bienvenue aux citoyens présents et leur fait part de son vif plaisir de les revoir.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour (Res. 2006-02-65)
2. Adoption des règlements
 - 2.1 Règlement numéro 2006-481 pour modifier le règlement de zonage de la ville – second projet (Res. 2006-02-66)
 - 2.2 Règlement numéro 2006-482 pour modifier le règlement de lotissement de la ville – second projet (Res. 2006-02-67)
3. Tarifs applicables pour les permis et certificats d'autorisation – Usages résidentiels (Res 2006-02-68)
4. Contrat de location d'espaces à la marina (Res 2006-02-69)
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée (Res. 2006-02-70)

Résolution no : 2006-02-65

1.0 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par : Jean-Jacques Desjardins
Appuyé par : Ronald Kulisek

IL EST RÉSOLU,

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Résolution no : 2006-02-66

2.1 Règlement numéro 2006-481 pour modifier le règlement de zonage de la ville – second projet

ATTENDU le règlement joint en annexe;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné à la séance régulière du 27 janvier 2006;

ATTENDU qu'un premier projet fut adopté à la séance extraordinaire du 28 janvier 2006;

ATTENDU qu'un avis public fut donné le 15 février 2006;

ATTENDU qu'une assemblée publique de consultation fut tenue le 24 février 2006;

Proposé par : Jean-Jacques Desjardins
Appuyé par : Roger Martel

IL EST RÉSOLU,

D'ADOPTER le second projet du règlement numéro 2006-481 pour modifier le règlement de zonage de la ville.

Résolution no : 2006-02-67

2.2 Règlement numéro 2006-02-482 pour modifier le règlement de lotissement de la ville – second projet

ATTENDU le règlement joint en annexe;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné à la séance régulière du 27 janvier 2006;

ATTENDU qu'un premier projet fut adopté à la séance extraordinaire du 28 janvier 2006;

ATTENDU qu'un avis public fut donné le 15 février 2006;

ATTENDU qu'une assemblée publique de consultation fut tenue le 24 février 2006;

Proposé par : Ronald Kulisek

Appuyé par : Lawrence Nadler

IL EST RÉSOLU,

D'ADOPTER le second projet du règlement numéro 2006-482 pour modifier le règlement de lotissement de la ville

Résolution no : 2006-02-68

3.0 Tarifs applicables pour les permis et certificats d'autorisation

ATTENDU l'importance que les citoyens se procurent les permis et certificats requis;

ATTENDU les tarifs soumis en annexe pour chaque type de permis et certificats;

Proposé par : Roger Martel

Appuyé par : Ronald Kulisek

IL EST RÉSOLU,

D'ADOPTER les tarifs applicables pour l'obtention des permis et certificats pour l'exercice 2006.

Résolution no : 2006-02-69

4.0 Contrat de location d'espaces à la marina à l'été 2006

ATTENDU l'importance de protéger nos lacs;

ATTENDU le contenu du contrat joint en annexe;

Proposé par : André Nadeau

Appuyé par : Roger Martel

IL EST RÉSOLU,

D'ADOPTER Le contenu du contrat joint en annexe relatif à la location d'espaces sous réserve que des modifications soient apportées aux items : 5, 8, et 9.

DE CONFIER à M André Nadeau, maire le soin de s'assurer que ces correctifs soient apportés.

5.0 Période de questions

Résolution no : 2006-02-70

6.0 Levée de l'assemblée

Proposé par : Lawrence Nadler

Appuyé par : Jean-Jacques Desjardins

IL EST RÉSOLU,

DE LEVER l'assemblée, l'ordre du jour étant épuisé.

ANDRÉ NADEAU, MAIRE

FRÉDÉRIC PRESCOTT, DIRECTEUR GÉNÉRAL